

Question posée par le Député Daniel Senesael au Ministre Pieter De Crem concernant la situation psychosociale de la police dans le cadre de la lutte contre le COVID 19

Monsieur le Minsitre,

J'ai déjà eu l'occasion de vous interroger "en temps normal" sur la situation difficile des forces de police du point de vue des risques psychosociaux liés à leur fonction.

En temps de pandémie, on a vu que cette situation psychosociale se dégrade dans toute la société et on imagine facilement que les forces de police ne font pas exception.

Pouvez-vous me dire comment la situation évolue au sein de ce corps? Un recours plus important aux stress-teams ou autre service de seconde ligne est-il relevé? De tels appels restent-ils d'ailleurs possibles en cette période de distanciation sociale? Des cas de maladies liées à une détresse psychosociale ont-ils été relevés au cours de la période qui s'étend depuis le 18 mars ?

Des mesures particulières ont-elles été prises pour accompagner de ce point de vue un corps lourdement sollicité?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.